

8.01.09	BUREAU DIRECTEUR	
----------------	-------------------------	--

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR,
Mrs F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.

Membre excusée : Mme F.TERNOIS.

Invités : Mrs L.BACHELOT, V.THOU MYRE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h10.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 05.11.2008 :

Sans remarques des membres présents, ce P.V. est approuvé à l'unanimité.

2 Formation des cadres :

Le Président remercie de leur présence Laurent BACHELOT, proposé comme référent de l'ETR pour la formation des cadres en Seine Maritime et Vincent THOUMYRE, élu du Conseil d'administration de la LNHB chargé de la mise en place des formations de cadres.

L'ETR éprouvant des difficultés à réunir des bénévoles lors des réunions ou colloques de travail, a décidé de désigner un référent départemental par comité. Ce référent est alors chargé de travailler avec l'ETR à la mise en place du projet régional de formation. Il fait la liaison entre l'ETR et sa commission formation cadres de son comité.

Il demande aux membres du B.D. de se prononcer sur cette validation qui permettra à notre Comité de démarrer la mise en place des formations.

Hugues BOURGAULT demande qu'un compte-rendu de la réunion du 13 décembre, à la LNHB, soit fait.

Le Président répond que ce compte-rendu avait été adressé par courriel aux membres du BD dès le lendemain : Après une explication franche des différentes parties, le travail de construction a été rendu possible par la bonne volonté de chacun, ce qui justifie la réunion de ce soir. Le reste n'étant qu'accessoire ne demande pas de développement.

Hugues insiste sur le fait qu'il lui semble dommageable que le Président soit plus informé que lui, président de la Commission Cadres.

Gérard SENEAL lui répond que cela vient du fait du blocage de la situation et aussi de la trêve de Noël...

Le problème du financement des salaires des intervenants, précise-t-il, a aussi été évoqué, mais il ne dépend pas de l'ETR, comme le confirme Vincent THOUMYRE en précisant que les élus de la LNHB devront en délibérer rapidement. Les problèmes étant différents entre les « bénévoles » et les « permanents » des Comités, des réunions devront se tenir spécifiquement à ce sujet.

Jacques MANOURY précise que le montant des indemnités des cadres 76 avait été fixé par Olivier LEVEDDER, Inspecteur DRDJS, en 1994 en accord avec le président de l'époque sur des bases officielles. Elles n'ont quasiment pas été revalorisées depuis ...

Jacqueline LECACHEUR demande que nous accompagnions cette évolution afin de ne pas pénaliser nos clubs.

Laurent BACHELOT informe les membres du BD que les contenus ont été définis (harmonisation entre les 5 Comités) mais que les qualifications des intervenants ne le sont pas encore. Il travaillera en cohérence et en cohésion avec l'équipe qui se mettra en place. Si les équipes ne sont pas en mesure d'assurer ces formations, il y aura harmonisation et mutualisation entre les 5 Comités.

Vincent THOUMYRE précise que des « secteurs » ont été mis en place en fonction des pré-inscriptions parvenues à la LNHB. Cela permettra de limiter les déplacements des stagiaires. Ces « secteurs » ne s'arrêtant pas aux limites des départements. Ce découpage permettra aussi de cibler les besoins locaux de formations et/ou d'informations.

Il insiste aussi sur le rôle important des « tuteurs », mis en place par cette nouvelle architecture des formations.

Hugues BOURGAULT donne alors sa position personnelle et individuelle, et rappelle les textes fédéraux (voir lettre de Philippe Bana et François Rongéot du 5 juin 2008 sur « *l'aménagement de l'architecture fédérale des formations de cadres* »).

Pour lui, il n'y a pas d'obligation de mutualisation mais d'harmonisation. Il ne voit aucun intérêt pour le Comité 76, bien structuré, de mutualiser. On aurait pu le laisser assurer ses formations sous couvert de l'ETR et ne mutualiser que les quatre autres Comités normands, comme c'est le cas dans d'autres ligues.

- Par ailleurs, le C.A. LNHB et son A.G. n'ont pas validé ce projet.
- Le budget de cette commission n'a pas été voté en A.G. de ligue.
- Les montants des indemnités, s'il y en a, n'ont pas été votés en A.G. de ligue.

Par conséquent, quelle est la valeur de notre vote ce soir pour valider le poste de référent départemental alors que le projet régional n'est pas validé auparavant ?

Gérard SENECALE répond que cela justifie les réticences sur la « forme » et non sur le « fond » de ce projet. Le projet de la nouvelle direction fédérale demande une coopération des différentes instances fédérales (mutualisation). Et, si nous sommes riches en cadres, d'autres Comités normands ne le sont peut-être pas ... Ce que confirme Daniel DELOR en revenant sur le passé lorsque c'était la LNHB pas ne voulait pas entendre de mutualisation. Nous ne pouvons pas nous permettre d'aller à contre courant de la volonté de l'actuelle direction régionale, mais nous nous devons d'être vigilants, pour l'intérêt de nos clubs. Il rappelle la venue de Monsieur Patrick PASSEMARD, CTS du Nord, venu présenter le mini-handball à nos stagiaires et entraîneurs.

➤ Par 6 voix pour et 1 abstention, le Bureau Directeur valide la nomination de Laurent BACHELOT en tant que référent pour la Seine Maritime auprès de l'E.T.R.

➤ Il est demandé à Vincent THOUMYRE de demander la validation des projets ETR par un prochain C.A. de la LNHB, tant pour la budgétisation que pour les organigrammes confirmant ainsi la décision de son C.A. d'avril dernier.

Laurent BACHELOT fait alors le point sur les travaux de l'ETR . Le projet qui se met en place doit permettre l'obtention, par le biais de la validation des acquis de l'expérience entre autre, d'un diplôme de niveau 5 correspondant au BPJEPS, en menant leur titulaire vers la professionnalisation. Il informe les membres du BD que l'ETR a bien avancé sur le dossier, en particulier sur les livrets de l'entraîneur et du tuteur, et que les dossiers d'inscription seront prochainement envoyés aux candidats, mais ceux-ci ne peuvent confirmer leur inscription que si nous avons des dates et des sites à leur proposer.

Il souhaite qu'une réunion commission cadres puisse être organisée rapidement afin de constituer l'équipe de formateurs et de mettre en place le projet au sein du comité.

➤ Une réunion de travail aura donc lieu au Comité le lundi 19 janvier prochain, à 18h30, pour la mise en place des formations. Y seront conviés celles et ceux qui, dans le passé, ont œuvré avec la Commission et/ou qui ont des capacités leur permettant d'intervenir.

➤ Le programme et lieux, occasions de formations seront présentés lors du forum des présidents de clubs en mars prochain.

3 Questions diverses :

Arbitrage :

- Document fédéral sur les appellations J.A. pour la C.M.C.D. et les « accompagnateurs » J.A. (anciens tuteurs) : leur rôle auprès des J.A.
- Stage des J.A. des 17/18 janvier annulé par manque d'encadrement, il est envisagé de le repousser à une date ultérieure. Mais ce sera difficile de trouver une date !
- 5 dossiers « écoles d'arbitrage » ont été déposés.
- La désignation des J.A. pour le prochain tour des Inter comités est faite. Par ailleurs, nous bénéficierons d'un binôme d'un autre Comité.

Technique Jeunes :

- Nos deux équipes sont qualifiées (2° de leurs tournois) pour le prochain tour des Inter Comités qui auront lieu les 7 et 8 février prochains.
- Notre binôme (PETIT Edouard/GRENTE Christopher) s'est classé 2° à Pont de Cé.
- Les équipements ont été commandés et seront remis avant le prochain tour.
- Pour Bercy, il reste 5 places dans le car. Les places seront remises à Sébastien DUCLOS en fin de semaine.

Finances :

- La situation est serrée en attente des subventions, il ne reste que 2 SICAV ...
- Le photocopieur couleur est arrivé, un emprunt nouveau a été souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour l'informatique et un emprunt est sollicité auprès de la FFHB et/ou de la LNHB
- Les clubs sont pratiquement tous en règle financièrement.
- Nous attendons le solde 2008 et la quote-part de la subvention 2009 du Département.
- Notre trésorière nous fera parvenir un état plus précis des comptes.

DVD de présentation du H.A.C.Handball :

- Jacques MANOURY, au nom du Président du HAC Handball, remet un DVD de présentation de son club au Président du Comité.
- Celui-ci l'en remercie et espère que ce club continuera à nous aider dans nos actions de promotion.

Handball au féminin sur Rouen :

- Une réunion sera programmée en février pour mettre ce projet en place avec les administrateurs intéressés.

+ Nouveau site Internet :

- Aldo BOURGAULT pense pouvoir ouvrir ce nouveau site, modernisé et plus accessible aux néophytes, aux environs du 15 janvier.

+ Informatique :

- A la demande de Daniel DELOR, Gérard SENEAL fait le point sur l'informatique : Un onduleur plus puissant et plus performant a été installé. Nous ne devrions plus connaître de problèmes.
- En ce qui concerne la téléphonie, un nouvel audit va être réalisé au vu des coûts du NUMERIS. La possibilité de souscrire chez notre partenaire SFR /Neuf/Cegetel une offre pour les entreprises sera étudiée (avec le départ de France-Télécom).

+ Fournisseur équipements :

- Jacques MANOURY propose un nouveau fournisseur d'équipements.
- Il est répondu que nous en avons déjà un qui nous donne satisfaction ...

Fin de la réunion à 21h30

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENEAL



Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Bureau Directeur du 11.03.2009 après modifications.

Pour : 6

Contre :

Abstentions : 1

*Annexe non parvenue à la date du BD et non soumise à approbation :
Contribution de Françoise TERNOIS, trésorière :*

La situation financière au 8 janvier 2009 = 53923.55

C/Courant	1262.67
Livret A	17681.13
Livret B	183.55
Valeurs mobilières	34 796.20

La situation des clubs dus au 8 janvier 2009 = 8 824.04 €uros

Le bilan de l'année 2008 ne pourra être réalisé qu'après intégration des comptes des GPTS employeurs et réalisation des déclarations sociales de ceux-ci.

Il devra être terminé début février, le dossier du département devant être déposé pour le 16 février prochain.

L'acquisition du photocopieur doit se faire sur JANVIER 2009 pour la somme de 10 608.52 €. Cette acquisition entre dans le cadre de la subvention 2009 du Département pour l'acquisition de matériel. A ce jour le dossier de financement (10 000 €) auprès de la FFHB est en cours de réalisation. Il sera soumis à la LNHB pour avis favorable.

Au cours de ce mois de janvier, le COMITE s'équippa d'extincteurs dans le cadre des mesures de sécurité. Ce projet avait été accepté au BD du 11.09.2008 sous condition de la dépense en janvier 2009 pour raison de gestion financière.

Pour fin janvier nous attendons les dossiers des clubs de demande de subvention au titre de l'aide à l'acquisition du matériel sportif.